L’orientation professionnelle appelée orientation scolaire et professionnelle est un service proposé aux personnes (scolaires ou dans la vie active) souhaitant être conseillées dans leurs démarche d’orientation ou réorientation.

L’objectif d’un accompagnement à l’orientation est à déterminer un projet d’étude ou un projet professionnel, l’aide à l’orientation permet de construire un projet scolaire et professionnel en fonction de son expérience, de ses intérêts personnels et professionnel de sa motivation, et de ses aptitudes intellectuelles.

Les conseillers d’orientation s’appuient généralement sur l’utilisation de tests psychologique et de questionnaires d’évaluation.

1. **Qui est ce que l’orientation professionnelle ?**

La définition de l’orientation à largement évolué au cours de XXème siècle en fonction du contexte sociale et économique.

Ainsi en 1922 on parle de « répartition aussi judicieuse que possible Judicieux que possible de la jeunesse entre les menties et les professions, en 1943 sous l’occupation de la définition donnée par la direction des centres d’orientation professionnelle aborde trois aspects : la répartition de la main d’œuvre juvénile, la production et la mise en valeur de l’individu.

En 1968 le même organisme prend ses distances avec cette définition et indique que le but de l’orientation professionnelle est de mettre l’individu lorsque le moment est venu pour lui à décider du choix d’un métier, en présence de toutes les précisions sur ses aptitudes, et les exigences de ce métiers dont il à besoin pour prendre une décision raisonnable, l’individu devient alors acteur de son destin.

Aujourd’hui la définition européenne d’orientation professionnelle est « processus continue d’appui aux personnes tout au long de leur vie » pour qu’elles élaborent et mettent en œuvre leur projets personnel et professionnel, en clarifient leur aspirations et compétences par l’information et le conseil sur les réalités du travail, évolution des métiers et professions, du marche de l’emploi, des réalités économiques et l’offre de formation.

On voit donc se détacher plusieurs notions : l’orientation tout au long de la vie, le projet professionnel, le contexte économique, et la formation .La personne n’est accompagnée dans sa réflexion autant dans ses démarches introspectives que la fiabilité de son projet en fonction de son emploi.

**L’orientation a évolué dans ses utilisations**

L’utilisation de l’orientation professionnelle en entreprise est récente, de ce fait les pratiques sont variées et ne se stabilisant pas encore autour de modèles clairement identifiables, les évolutions des pratiques et des objectifs de l’orientation professionnelle sont liées à celles du marché de l’emploi

Ainsi jusqu’aux années 1960 le marche de l’emploi étant relativement stable et prévisible très peu d’adultes se posaient la question de leur orientation après leur entrée dans la vie active, les premiers changements de ce marché ont surtout pris la forme de flux inter-entreprise mais sans réelle mobilité fonctionnelle

Depuis ces deux derniers décennies les mutations technologique et organisationnelles sont à l’ origine de changement majeurs, le marche de l’emploi devient plus « fluide »  de plus en plus les questions des adultes portent sur « vers quoi évoluer ?».

Le rythme de ses mutations a un impact fort, avec des effets dans les deux sens : accélérer certains changement en créant des opportunités et en particulier en aspirant des configurations nouvelles de profils ce qui revient à recréer de la fluidité.

1. **Quelque changement majeur dans le passage de l’orientation professionnelle**

Aujourd’hui bon nombre d’acteurs partagent quelques principes en rupture par rapport aux débuts de l’orientation professionnelle.

* Le choix des études ne conditionne pas toute la vie professionnelle on peut changer de métier plusieurs fois au cours de celle-ci.
* il n’y a plus adéquation terme à terme entre formation et métier.

La formation continue enrichie aujourd’hui de la notion de « formation tout au long de la vie », permet d’instrumenter tout ou partie des changements de métier, la mise en place du CIF (congé individuel de formation) peut être lue comme une reconnaissance de ce besoin de modifier sa trajectoire.la nouvelle loi sur la formation continue va beaucoup plus loin : elle reconnait pour tous le droit à une évolution.

* En même temps les différents acteurs de l’entreprise réalisent que la formation continue n’est qu’une des façons d’accompagner les changements.
* Chaque emploi est devenu multiforme et il est de plus en plus arbitraire d’en délimiter un contour précis.